

Le directeur  
Réf : 2021-CMR-24

Paris, le 12/07/2021

## **A Madame la secrétaire générale du ministère de la transition écologique**

**Objet :** Avis conforme pour le projet Géoplateforme

**Réf :** Courrier de saisine du 18 juin 2021 (référence Iscop N°D21000873)

En application de l'article 3 du décret n° 2019-1088 du 25 octobre 2019, vous avez saisi les services de la DINUM par courrier en date du 18 juin 2021, s'agissant du projet Géoplateforme porté conjointement par le MTE et l'IGN.

### **1. Présentation du projet et contexte**

Le dossier Géoplateforme est au cœur des ambitions de l'IGN. Fin 2018, l'IGN est devenu lauréat du FTAP et a obtenu un financement de 3,6 millions d'euros répartis sur 4 ans pour réaliser sa future plateforme géographique, prolongement naturel de l'historique Géoportail. Les investissements pour réaliser cette nouvelle plateforme sont estimés par l'IGN à 14,3 M€. Les coûts de fonctionnement prennent en compte un hébergement de type Cloud et représentent une dépense de 3,6 M€ par an sur les 2 premières années.

Durant l'année 2020, les conditions nécessaires pour lancer le projet et déclencher les versements n'étaient pas réunies et j'ai souhaité que le dossier de saisine soit consolidé.

En juin 2021, le nouveau dossier que vous avez construit développe une approche plus progressive et incrémentale entre 2021 et 2023, et comprend deux grandes étapes :

- la construction d'un nouveau socle technique d'ici fin 2022 correspondant au jalon de la fin de la maintenance de la suite technique Openstack exploitée dans le Cloud Oshimae, support de l'hébergement de Géoportail ;
- le développement de nouveaux services collaboratifs pour des communautés d'usage, des traitements géographiques et des services aux partenaires d'ici fin 2023.

## 2. Analyse et recommandations

Le projet de construction de la Géoplateforme, basé initialement sur une rénovation du Géoportail, s'est transformé en 2020/2021 en un projet basé sur une architecture repensée. La phase de cadrage est terminée et l'IGN s'apprête à lancer un appel d'offre pour sélectionner son futur prestataire afin de gérer le développement, la maintenance et l'exploitation de la Géoplateforme.

Cette nouvelle architecture recentrera la Géoplateforme sur les échanges des données géographiques. Ouverte et collaborative, la plateforme devra :

- proposer une modernisation complète de son infrastructure grâce à une réécriture du socle technique et une construction itérative de services à valeurs ajoutées à destination d'un écosystème de partenaires ;
- intégrer des projets connexes qui se greffent au système de diffusion de la Géoplateforme (PCRS, LIDAR, OCSGE) ;
- proposer une gouvernance ouverte avec une approche par partenariat ;
- mettre à disposition des utilisateurs professionnels des API et des microservices leur permettant de construire leurs propres applications géographiques.

Votre dossier est appuyé par un engagement fort de la Direction Générale de l'IGN et la promesse d'un suivi régulier par vos soins.

Sur le fond du dossier, certains risques identifiés il y a quelques semaines avec vos équipes ont été traités. Toutefois, mes équipes ont relevé plusieurs points de vigilance que je souhaiterais partager avec vous :

**1. Le planning proposé sur 24 mois est probablement intenable.** La première année du projet est dédiée à la réalisation du socle technique avec un jalon fixe en fin d'année 2022 afin de gérer la sortie du Géoportail de l'hébergeur Oshimae. Cependant, le planning présenté ne prend pas suffisamment en compte les risques inhérents aux actions menées par l'IGN :

- les délais de contractualisation habituels laissent peu d'espoir à une notification en novembre 2021, comme vous l'avez prévu ;
- la montée en charge d'un nouveau titulaire (mise en place des équipes, montée en compétence sur les modules éventuellement repris par le titulaire) nécessitera du temps, compte-tenu de la complexité du logiciel ;
- la mise en place du nouvel hébergeur et sa capacité à gérer les demandes du projet nécessitent une phase de mise au point qui n'a pas donné lieu à une expérimentation préalable, et qui ne pourra pas faire l'impasse sur des itérations successives.

Un décalage de planning impactera directement la convention avec l'hébergeur Oshimae et obligera alors l'IGN à poursuivre l'exploitation du Géoportail sur un environnement non maintenu en 2023.

Le planning doit donc être adapté pour prendre en compte ces éléments et l'IGN doit anticiper l'extension potentielle de la durée d'hébergement sur Oshimae pour une période de 6 mois minimum. **Les coûts prévisibles et induits par cette extension doivent être intégrés dans le budget du projet.**

2. La mise en place de la Géoplateforme chez son nouvel hébergeur va s'effectuer en plusieurs étapes et s'accompagner d'une bascule de certains services existants sur le Géoportail au fur et à mesure de la mise en production des nouveaux modules. La stratégie de migration et de bascule d'une plateforme à l'autre et la gestion en « double run » des systèmes ne sont pas suffisamment décrites dans le CCTP. Le futur titulaire ne sera pas engagé forfaitairement en appui de cette procédure, pourtant critique. Les impacts fonctionnels pour les utilisateurs et les accès aux données, durant cette phase, ne sont également pas détaillés.

De plus, le titulaire actuel de la TMA du Géoportail sera partie prenante de la gestion de cette bascule notamment pour la migration des données et pour le décommissionnement des modules basculés sur la Géoplateforme. Les interactions entre le titulaire actuel de la TMA et le (possible) nouveau prestataire ne sont pas suffisamment définies.

Je vous recommande d'intégrer dans le CCTP une description de la stratégie de migration et de bascule, ainsi qu'un RACI décrivant les rôles et responsabilités de chacun des intervenants aux différentes étapes du projet.

3. Une équipe est en charge de la gestion du marché et de la performance des titulaires de réalisation et d'hébergement. Cependant, il nous apparaît nécessaire que la maîtrise budgétaire et contractuelle du projet par l'IGN soit renforcée sur les phases d'estimation budgétaire, la gestion et le suivi des bons de commandes et la conformité de l'exécution de chacun des titulaires. L'équipe de pilotage du projet pourrait utilement bénéficier d'un coaching ou d'un appui méthodologique externe (avec transfert de compétence) pour s'approprier ces composantes. Si vous le souhaitez, la DINUM pourra assurer ce soutien, sous réserve que les coûts externes de consultants soient pris en charge par votre ministère. Il consisterait à assister l'IGN dans le cadrage de l'exécution du marchés de réalisation et d'hébergement, sur l'ensemble des lots, afin de structurer le budget prévisionnel, de fixer des objectifs clairs et mesurables, et apporter de la transparence sur les moyens mis en œuvre.
4. La Géoplateforme va s'inscrire dans un environnement de partenaires et mettre à disposition une grande quantité d'informations géographiques en opendata. Nous vous recommandons d'apporter un soin particulier au référencement de vos bases auprès de vos partenaires et des équipes de la DINUM en charge de data.gouv.fr.

Je tiens à vous remercier pour l'investissement de votre ministère et les efforts menés par l'IGN qui ont conduit à ce dossier désormais réaliste. J'émet un **avis conforme positif** pour la poursuite du projet Géoplateforme.

Cette décision autorise d'une part la poursuite du projet et d'autre part le déblocage des versements prévus dans l'échéancier du contrat FTAP 2018 et de son avenant 2021.

Je vous informe que le projet intègre le « Panorama des grands projets SI de l'Etat ». Conformément au décret n° 2019-1088 du 25 octobre 2019 relatif au système d'information et de communication de l'État, la transmission du présent avis met fin à la procédure de saisine.



Nadi BOU HANNA

Directeur interministériel du numérique

---

Copies :

Monsieur le Premier ministre

A l'attention de :

- Monsieur le directeur de cabinet
- Madame la secrétaire générale du gouvernement

Madame la ministre de la transition écologique

A l'attention de :

- Monsieur le directeur de cabinet
- Madame la cheffe du service du numérique

Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

A l'attention de :

- Monsieur le directeur de cabinet
- Madame la secrétaire générale

Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance

Monsieur le ministre délégué chargé des comptes publics

A l'attention de :

- Monsieur le directeur de cabinet
- Madame la directrice du budget

Madame la ministre de la transformation et de la fonction publiques

A l'attention de :

- Monsieur le directeur de cabinet
- Monsieur le directeur interministériel de la transformation publique

Monsieur de directeur général de l'IGN